

**Arrêté du 27 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 6 décembre 2007 relatif à la composition du jury prévu à l'article 49 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire**

**NOR : JUSC0828025A**

La garde des sceaux, ministre de la justice

*Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 49 et 52 ;*

*Vu l'arrêté du 6 décembre 2007 relatif à la composition du jury prévu à l'article 49 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire ;*

*Vu la proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 13 novembre 2008;*

ARRÊTE

**Article 1**

Monsieur Raymond LE GUIDE, professeur des universités à l'université de Nantes, est nommé en qualité de membre suppléant de Monsieur Gérard CHABOT, maître de conférences à l'université de Nantes.

**Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 27 novembre 2008

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation,  
La directrice des affaires civiles et du Sceau

**Pascale FOMBEUR**